

Les prairies temporaires, un levier de poids pour la gestion des adventices

Joël Pitrel est éleveur laitier sur la commune de Saonnet (14) depuis 1990. La ferme totalise 89 ha avec 90 vaches laitières et un objectif de production de 650 000 l de lait. Soucieux de réduire l'impact environnemental de sa ferme, Joël intègre le réseau Dephy du Bessin en 2012.

■ Après 10 années d'échanges en collectif et de tests au champ, il s'est tourné vers un système plus autonome en intrants, aussi bien pour l'alimentation du troupeau que pour la conduite des cultures avec une réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires. L'augmentation de la part de prairies temporaires a été la clé de réussite de cette transition.

DES MOTIVATIONS PERSONNELLES

Joël a intégré le groupe Dephy avec l'objectif principal de réduire les doses d'herbicides appliquées sur les cultures de blé et de maïs. « Dans mon système ce sont les herbicides que j'utilise le plus et c'est le point sur lequel je voulais travailler en priorité. Les produits phytos n'ont jamais été ma tasse de thé. Quand on remplit le pulvérisateur on sait qu'on est toujours plus ou moins exposé, d'autant qu'on ne prend pas toujours le temps de se protéger au maximum. »

Situé dans l'aire d'alimentation de captage d'eau de Saonnet, il a depuis longtemps été encouragé dans ces démarches de réduction de l'impact environnemental. Cela a commencé en 2002 avec l'adhésion au contrat territorial d'exploitation pour ne plus utiliser d'atrazine sur le maïs. Le tournant a ensuite eu lieu en 2016 : « on travaillait sur la valorisation des prairies avec le groupe Dephy et le syndicat d'eau nous a proposé de nous engager dans les mesures agroenvironnementales (Maec) visant à augmenter notre part d'herbe jusqu'à 75 %. Ces deux accompagnements techniques et financiers m'ont permis de sécuriser mon évolution de système ».



Joël Pitrel, éleveur laitier dans le Calvados, s'est tourné vers un système plus autonome en intrants. © Réseau Dephy Normandie

LES PRAIRIES TEMPORAIRES AU SERVICE DU SYSTÈME DE CULTURES

L'assolement de Joël est aujourd'hui réparti sur une SAU de 89 ha avec 53 ha de prairies permanentes et un système de

culture en rotation sur 36 ha avec des prairies temporaires, du maïs et du blé (cf. figure 1). Les prairies en rotation apportent un double effet pour la réduction d'herbicides : - d'une part, elles ne nécessitent pas de désherbage tout

au long de leur cycle de 3 à 5 ans, mis à part éventuellement au démarrage. - d'autre part, elles permettent une réduction du stock semencier pour les cultures

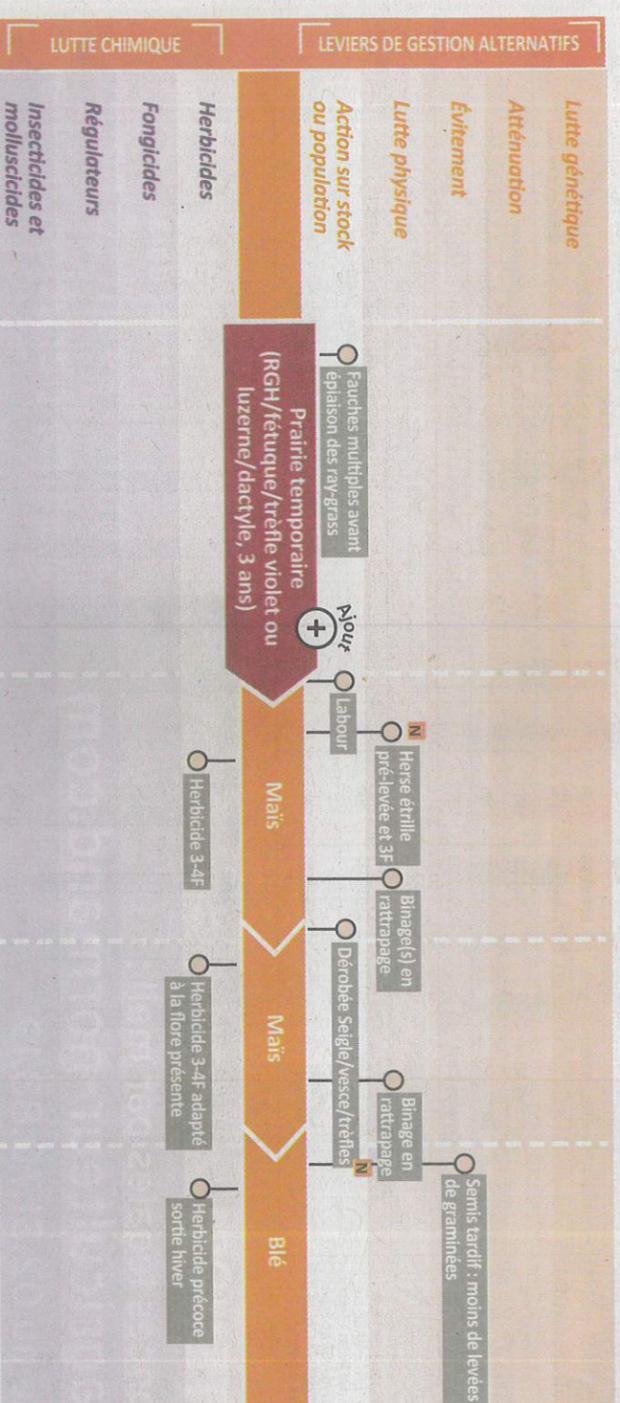


Figure 1 : Système de culture en rotation détaillant les leviers utilisés pour optimiser la gestion des adventices. © Réseau Dephy Normandie

suites. En effet, un sol de prairie est occupé en permanence par une végétation couvrante et le sol n'est jamais travaillé ce qui limite fortement la mise en germination de nouvelles adventices. Par ailleurs, les fauches successives réalisées (4 à 5 par an) permettent d'exporter la biomasse avant la mise à graine d'une grande partie des adventices présentes. Cependant, le labour est souvent nécessaire au moment de casser la prairie et Joël a fait le choix de conserver ce levier essentiel (cf. figure 1). Il permet d'enfouir les graines produites entre les fauches pour des espèces rases et à cycle court comme le mouron des oiseaux, les véroniques ou le sénéçon, mais aussi de limiter le risque de repiquage des espèces de la prairie. Enfin, il est essentiel pour la gestion des ray-grass car on considère que 99 % de ces graines ne



Figure 2 : prairie multi-espèces observée en octobre juste avant la dernière fauche. Les ray-grass sont encore présents, au stade épilaison mais la prairie semée a une couverture de plus de 75 % au bout d'un an.
© RESEAUX DEPHY NORMANDIE

sont plus en capacité de germer au bout de 3-4 ans donc la partie de sol mise en surface par le labour après la prairie n'en contiendra presque plus.

Malgré les contraintes de gestion des prairies, notamment en termes de mécanisation, Joël estime que les avantages l'emportent : « le principal point noir des prairies est de devoir les faucher toutes les cinq semaines en saison de pousse et la première fauche au printemps peut être délicate à sécher car les conditions sont souvent plus humides. Mais au final je m'y suis adapté, ça permet de mieux répartir mon temps de travail et ce fourrage ne me coûte pas plus cher que du maïs : les charges d'implantation et d'entretien sont plus faibles et en plus elles sont diluées sur 3 ans ».

Voyant les atouts de cette rotation pour la gestion des adventices et notamment du ray-grass, Joël a décidé de dupliquer la méthode sur un îlot de 14 ha situé à 7 km de la ferme. « Je cultivais cet îlot avec une succession maïs blé sans labour depuis plus de vingt ans. La distance assez importante me freinait pour implanter des prairies résistants à l'augmentation de ray-grass résistants a augmenté de façon importante avec des rendements en baisse. » Ainsi il a commencé à implanter une parcelle en luzerne associée à du dactyle en 2020 puis une seconde en prairie multispécies : ray-grass hybride, fétuque des prés, trèfle violet, trèfle blanc en 2021 (cf. figure 2).

Fort de son expérience, Joël partage trois conseils pour favoriser l'implantation d'une prairie sur une parcelle à forte pression ray-grass :

- implanter la prairie plutôt à l'automne sur le mois d'octobre pour limiter la concurrence exercée sur les espèces semées par des ray-grass trop forts pendant l'hiver.
- réaliser la première fauche assez tôt au printemps pour redonner très vite de la lumière aux espèces semées
- aller faucher systématiquement avant épilaison des ray-grass et notamment en été même si la biomasse à récolter est faible. En effet les ray-grass montent très vite en épis lorsque les températures dépassent les 25 °C.

LES RESEAUX DEPHY

NORMANDIE

PRÉCÉDENT PRAIRIE ET DÉSHÉRAGE MÉCANIQUE : UN DUO GAGNANT POUR GÉRER LES ADVENTICES SANS HERBICIDES SUR LE MAÏS

Depuis deux ans, Joël a renforcé la pratique du désherbage mécanique sur maïs grâce notamment à un investissement important de la Cuma locale dans 2 matériels : une herse étrille 12 m et une bineuse 6 rangs équipée d'une caméra. L'objectif est de commencer la gestion du désherbage en mécanique avec la herse étrille en pré-lève puis de faire un diagnostic au stade 2-3 feuilles pour choisir de continuer en mécanique si la pression adventice est modérée ou de repasser avec un herbicide spécifique si besoin (cf. figure 3).

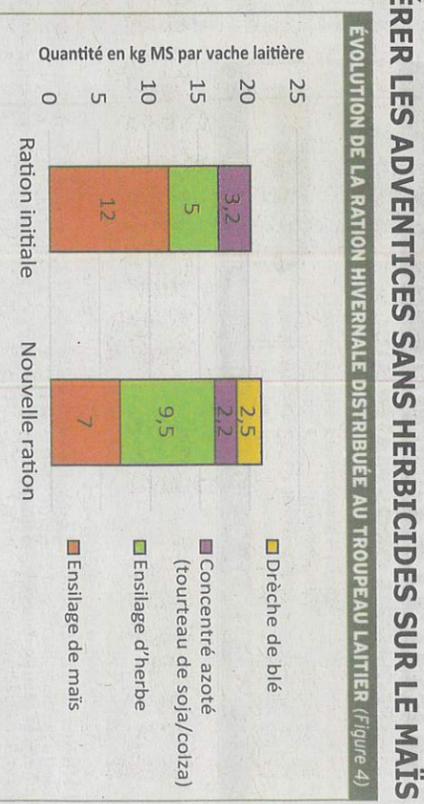
Derrière les prairies, la pression adventice est en général modérée mais il peut rester notamment des vivaces telles que le rumex ou les laterons, et l'utilisation du désherbage mécanique avec la bineuse permet d'assurer un bon contrôle de ces adventices.

Joël est aujourd'hui satisfait de cette technique : « les échanges avec le groupe Dephy m'ont permis de perfectionner la pratique du désherbage mécanique avec un semis plus profond du maïs sur un sol travaillé finement et nivelé. Je suis satisfait des résultats obtenus cette année où j'ai pu désherber une partie de mon maïs derrière prairie seulement avec du binage. Pour 2023, l'objectif est d'être plus



Figure 3 : maïs derrière prairie désherbé sans herbicide. © RESEAUX DEPHY NORMANDIE

ÉVOLUTION DE LA RATION HIVERNALE DISTRIBUÉE AU TROUPEAU LAITIER (Figure 4)



vigilant pour passer la herse étrille avant que le germe de maïs ne sorte ».

Au final, des phytos en baisse et une marge brute sur l'atelier lait en progression.

Joël est déjà des pratiques économes en phytos à son entrée dans le groupe Dephy, mais la combinaison de ces deux leviers, couplée au labour de façon ponctuelle lui a permis de réduire davantage son indice de fréquence de traitement (IFT). On constate une baisse de 47 % de l'IFT total entre l'entrée dans le groupe et la moyenne 2018-2022 et au niveau de l'IFT herbicide, une baisse de 25 % sur le même pas de temps.

L'augmentation de la part d'herbe dans le système de Joël a eu un effet positif sur la gestion des adventices mais aussi sur la gestion de l'atelier lait : la ration hivernale par vache a sensiblement évolué avec une réduction de la quantité de maïs de 12 kg MS à 7 kg MS et une augmentation de la part d'herbe de 5 kg MS à 9,5 kg MS. La valeur plus équilibrée de l'herbe (0,90 UFL et 15 % de MAT en moyenne) a également permis de réduire par vache (cf figure 4).

Les effets de ce changement de ration ont été plutôt positifs selon Joël : « la productivité par vache a diminué légèrement (de 7 900 l à 7 200 l) mais mon coût ali-

mentaire a diminué de 20 €/1 000 l et le lait produit est de meilleure qualité avec un taux butyreux à 45 g/kg et un taux protéique à 35 g/kg contre 42 et 32 avec l'ancien ration ». Et cette évolution coïncide avec les attentes de la latteirie d'Isigny Sainte-Mère.

Au final, la marge brute sur l'atelier lait a progressé, passant de 280 €/1 000 l, il y a 10 ans, à 360 €/1 000 l aujourd'hui. Ce résultat est lié en grande partie à l'augmentation du prix de vente du lait comme on peut le voir sur la figure 5 mais également à une réduction des charges en concentrés et en fourrages. En effet, à prix de vente du lait équivalent, la marge brute de l'atelier est supérieure de 30 €/1 000 l par rapport à la référence locale regroupant 67 éleveurs, et le coût alimentaire est inférieur de 40 €/1 000 l.

Avec un IFT total proche de 1 sur son système de culture, la question de l'éventualité d'un passage en agriculture biologique peut se poser, mais ce n'est pas l'objectif de Joël : « la quasi-totalité de ma surface est dédiée à la production de fourrages et c'est le facteur limitant sur la ferme donc je dois maintenir un rendement assez important pour atteindre mon objectif de production laitière (650 000 l de lait pour 90 vaches laitières). La fertilisation minérale reste un levier important pour y parvenir, ce à quoi je n'aurais pas accès en agriculture biologique ».



Figure 5 : évolution des IFT et de la marge brute sur l'atelier lait entre l'entrée dans le groupe DEPHY en 2012 et 2022. © RESEAUX DEPHY NORMANDIE